

## Fiche 7 : documents à produire au banquier pour l'ouverture de la relation bancaire

⇒ Toutes les banques ont les mêmes exigences

Chaque personne demandant à disposer de la signature sur le ou les compte(s) doit produire les éléments suivants :

- 1- Preuve d'identité (Carte d'Identité ou Passeport en cours de validité, en original)
- 2- Preuve d'adresse (facture d'électricité, d'eau, de téléphone fixe, en original)
- 3- Justificatif bancaire (1 relevé de compte de moins de trois mois – la banque, la nature du compte et la nature des opérations y figurant importent peu – Le relevé doit impérativement être personnel – pas de compte professionnel – doit mentionner vos nom et adresse et doit être en original.

## Fiche 7bis : éléments à fournir au banquier pour l'ouverture d'un compte commercial

- 1- Chiffre d'affaires envisagé pour l'activité objet de l'ouverture de compte
- 2- Charges envisagées
- 3- Capital injecté dans cette nouvelle activité
- 4- Nature de l'activité
- 5- Ancienneté dans l'activité
- 6- Montant de vos revenus de l'année N-1
- 7- Ancienneté dans votre banque
- 8- Etes-vous propriétaire ou locataire du logement que vous habitez ?
- 9- Depuis combien de temps habitez-vous à cette adresse ?
- 10- Quel est le montant de vos charges mensuelles (tout compris) ?
- 11- Réfléchir à un code à 6 chiffres (code de sécurité)
- 12- Adresse email, numéro de téléphone, numéro de fax